NATIONS UNIES



Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2006/6/Rev.1

22 mars 2006

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

<u>Forum mondial de l'harmonisation des Règlements</u> concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de la pollution et de l'énergie (GRPE) Cinquante-deuxième session Genève, 6-9 juin 2006 Point 5.5 de l'ordre du jour provisoire

PROPOSITION RÉVISÉE DE PROJET D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT N° 110 (Organes spéciaux pour GNC)

Communication de l'expert de l'European Natural Gas Vehicle Association (ENGVA)

<u>Note</u>: Le texte reproduit ci-après, établi par l'expert de l'ENGVA, vise à modifier le texte du Règlement n° 110 en ce qui concerne l'harmonisation des embouts de remplissage. Ce texte révisé découle de l'accord auquel est parvenu le GRPE à sa cinquante et unième session, à savoir insérer dans la proposition une figure décrivant le connecteur de remplissage et indiquant ses dimensions (ECE/TRANS/WP.29/GRPE/51, par. 33). Les modifications qu'il est proposé d'apporter au texte actuel du Règlement apparaissent en caractères **gras.**

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de la pollution et de l'énergie.

A. PROPOSITION

Annexe 4F, ajouter un nouveau paragraphe, ainsi conçu:

«1.1 Les embouts de remplissage (récipients) pour véhicules légers (véhicules des classes M_1 et N_1) $\underline{1}/$, qui sont conçus pour une pression de service de 20 MPa (200 bar) doivent être conformes à la norme ISO 14469-1 "Véhicules routiers – Connecteur de remplissage en gaz naturel comprimé (GNC) – Partie 1: connecteur 20 MPa (200 bar)" (première édition 11 janvier 2004). Cet organe est donc dispensé des essais prescrits dans le présent Règlement, notamment aux paragraphes 2 et 3 ci-dessous.

Un récipient doit être conforme aux données de construction exposées de façon détaillée dans la figure 1.

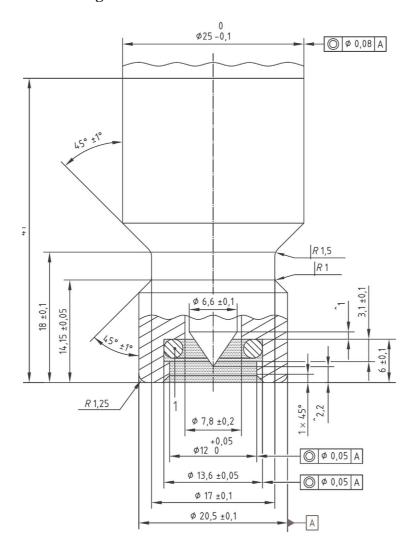


Figure 1. Dimensions (en mm) d'un embout de remplissage (récipient) normalisé».

Ajouter une note de bas de page 1/, ainsi conçue:

«<u>1</u>/ Telles que définies à l'annexe 7 de la Résolution d'ensemble sur la construction des véhicules (R.E.3) (TRANS/WP.29/78/Rev.1/Amend.2).».

B. JUSTIFICATION

Aujourd'hui, plusieurs sortes d'embouts de remplissage sont exportés aux quatre coins du monde. Les automobilistes conduisant des véhicules fonctionnant au gaz naturel qui se déplacent de pays en pays mais aussi les fournisseurs d'organes pour véhicules fonctionnant au gaz naturel souhaitent une harmonisation des embouts de remplissage. De la sorte, les automobilistes pourraient faire leur plein n'importe où et n'auraient plus besoin d'adaptateurs correspondant aux différents embouts de remplissage. Pour les fournisseurs de matériel, cela signifierait qu'un seul et même embout de remplissage pourrait être utilisé partout, ce qui réduirait les coûts de fabrication et se traduirait donc par une économie y compris pour les automobilistes. La norme 14469-1 récemment adoptée par l'ISO pour les embouts de 200 bar (20 MPa) destinés aux véhicules légers offre la possibilité de mettre au point un seul et même embout de remplissage homologué à l'échelle mondiale.

L'ISO prépare actuellement une norme analogue pour les véhicules lourds, la norme ISO DIS 14469-2 «Véhicules routiers — Connecteur de remplissage en gaz naturel comprimé (GNC) — Partie 2: connecteur taille 2 de 20 MPa (200 bar)». L'ISO prépare en outre une norme du même genre pour les véhicules fonctionnant à de fortes pressions de service: ISO DIS 14469-3 «Véhicules routiers — Connecteur de remplissage en gaz naturel comprimé (GNC) — Partie 3: connecteur de 25 MPa (250 bar)».
